

La requalification des espaces urbains Déplacement et oubli patrimonial

Martin Drouin

Volume 29, Number 1, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1024762ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1024762ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Drouin, M. (2010). La requalification des espaces urbains : déplacement et oubli patrimonial. *Téoros*, 29(1), 121–124. <https://doi.org/10.7202/1024762ar>

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN PATRIMOINE URBAIN

La requalification des espaces urbains Déplacement et oubli patrimonial

Martin DROUIN

Coordonnateur, Institut du patrimoine
Professeur associé, Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
drouin.martin@uqam.ca

Un ouvrage a récemment agrémenté mes déplacements en transport en commun. Il a pour sujet une sculpture monumentale déménagée au cours des dernières années d'un quartier montréalais jusqu'au centre-ville, en plein cœur du Quartier international de Montréal (QIM). Écrit par l'ancien journaliste Jacques Keable, il relate le destin d'une œuvre d'art public depuis les premières esquisses jusqu'à aujourd'hui (Keable, 2009). Celles et ceux qui se souviennent de l'événement reconnaîtront la création de l'artiste québécois de réputation mondiale Jean-Paul Riopelle (1923-2002) intitulée *La Joute*. L'affaire avait fait grand bruit. Elle avait animé la manchette des journaux depuis le jour des funérailles de l'artiste quand, lors de l'éloge funèbre, la nouvelle avait été annoncée jusqu'à son installation deux années plus tard. Les autres l'auront peut-être visité puisque, à une enjambée de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, elle est désormais inscrite sur les circuits touristiques. Tous les soirs, de la mi-mai à la mi-octobre, la sculpture s'enflamme dans un jeu d'eau et de brume. Le spectacle est saisissant. Il impose un détour sur la place (nommée en l'honneur de l'artiste) avant d'aller prendre un verre ou de dîner dans les environs. Si un semblable déploiement ne peut laisser insensible, il mérite tout de même de questionner le processus derrière l'aménagement d'une telle attraction.

Les opérations de requalification des espaces urbains ayant pour objectif de créer une image forte sont bien connues dans les villes postmodernes et mondialisées. Si elles ne sont peut-être pas si nouvelles, car des gestes d'aménagement urbain d'une telle nature ont été posés depuis longtemps, leur multiplication dans les villes du 21^e siècle en a fait une stratégie de positionnement incontournable. Une première possibilité consiste à opter pour la rénovation et la réhabilitation d'équipements déjà en place en misant sur l'histoire et le patrimoine pour redévelopper l'identité urbaine. Pensons à la restauration du château de Nantes, un immense chantier qui s'est étalé sur deux décennies et qui a fourni à l'ancienne capitale du duché de Bretagne un

élément phare dans la reconquête de son centre-ville. La création architecturale constitue la seconde option pour intervenir sur un site. La réalisation de bâtiments iconiques par des stars de l'architecture est ainsi devenue un lieu commun. Le Musée national des beaux-arts du Québec a d'ailleurs annoncé dernièrement le lauréat du concours pour leur nouveau pavillon : Rem Koolhaas, gagnant du prix Pritzker en 2000, marquera le paysage de la vieille capitale de sa signature. L'opération peut se faire également par l'aménagement d'une place publique. Aux États-Unis, le High Line Park à New York a permis de transformer une ancienne voie ferrée surélevée en lieu onirique et intemporel tandis que le Millennium Park de Chicago étonne par ses sculptures contemporaines monumentales. À l'intérieur de ces quatre déclinaisons (par la rénovation ou la création et par le plein ou le vide), les projets, multiples et polysémiques, sont ainsi venus appuyer les stratégies de marketing et les espoirs pour influencer les perceptions de la ville. C'est ce que l'aménagement de *La Joute* a réalisé pour le centre-ville de Montréal.

Le cas de l'œuvre de la place Jean-Paul-Riopelle participe aux deux processus de conservation et de création. Commençons d'abord par le deuxième volet puisqu'il sert d'écrin à la sculpture. L'un des objectifs de l'aménagement urbain était de réparer la cicatrice causée par la construction de l'autoroute Ville-Marie au début des années 1970; l'opération se poursuit d'ailleurs encore aujourd'hui par la volonté de recouvrir la tranchée, plus à l'Est, jusqu'à la rue Saint-Denis¹. Rien ou presque ne trahit l'animation souterraine. La place respire, presque le calme, entourée par des édifices sur ces quatre côtés. La sculpture est d'abord bordée à l'ouest par le nouveau siège social de la Caisse de dépôt et placement (Gauthier, Daoust, Lestage inc. / FABG / Lemay & Associés). Le gratte-ciel horizontal aux qualités écoénergétiques novatrices offre une façade de prestige à la place Jean-Paul-Riopelle. À l'est, l'agrandissement du palais des Congrès (Saia Barbarese Topouzanov / Tétrault Parent Languedoc / Ædifica) a su créer,



ILLUSTRATION 1 : *La Joute*
sur la place Jean-Paul Riopelle
(photo : Martin Drouin).

avec sa façade en verre coloré, l'arrière-plan le plus spectaculaire. Au sud, se dresse le centre du commerce mondial (Arcop & Associés / Provencher Roy & Associés) tandis qu'au nord ont été construits des appartements en copropriété, baptisés simplement Le Riopelle. Réalisé grâce à un investissement de plus de quatre-vingt-dix millions de dollars dans les premières années de la décennie 2000, le QIM aspire à favoriser le rayonnement international de Montréal (Quartier international de Montréal, 2010). À n'en pas douter, le « véritable noyau » du projet de requalification urbaine est la place Jean-Paul Riopelle (Dunton et Malkin, 2008 : 56).

Dans le contexte du réaménagement, l'installation d'une œuvre grandiose signée par un artiste du calibre de Riopelle ajoute au lustre souhaité pour le lieu. Il ne s'agit pas d'une seule pièce, mais d'un véritable dispositif scénographique sur le thème du jeu du drapeau. Laissons Jacques Keable présenter l'œuvre :

La Joute est une fontaine constituée de 29 sculptures, en bronze, disposées sur des socles fixés dans deux bassins d'inégales superficies, placés l'un dans l'autre.

La pièce centrale, appelée la Tour, d'où coule l'eau de la fontaine, est placée au milieu d'un premier bassin central surélevé. Dans ce bassin qui est aussi son socle, elle est entourée de deux Hiboux et d'un Poteau. Seize bas-reliefs, rectangles en bronze, sculptés et placés les uns près des autres, ceignent ce bassin surélevé.

Ce premier bassin est au centre d'un grand bassin principal — une superficie d'un peu plus de 3 000 pieds carrés — dans lequel sont installés quatre grands bas-reliefs rectangulaires disposés sur des socles individuels, de même qu'un Poisson, un Ours, un Hibou, un Amérindien au visage rayonnant. À l'extérieur de la fontaine, un Chien (Keable, 2009 : 77).

Le déménagement de la sculpture fut à l'image des efforts investis pour la réinstaller au centre-ville. Outre la polémique soulevée par un groupe de citoyens sous la bannière de S.O.S. *La Joute*, le démontage, la restauration et l'assemblage ont donné une nouvelle vie à la sculpture. Même le cercle de flammes, toujours resté inactif, fut mis en fonction, achevant ainsi le travail de l'artiste tout en ajoutant à l'extraordinaire de la scénographie. Bref, la migration de *La Joute* dans le chic QIM a permis de mettre en valeur un objet d'art qui souffrait de désintérêt depuis son inauguration pour les Jeux olympiques de 1976. En ce sens, l'opération de requalification est un succès.

Si l'on veut mesurer le réel impact de l'œuvre dans l'histoire urbaine, il faut logiquement se questionner sur le site d'origine où elle avait été installée, comme je viens de le noter, il y a près de trente-cinq ans. L'architecte Roger Taillebert, grand ordonnateur des installations olympiques, avait bien voulu concevoir un lieu pour *La Joute* à l'angle du boulevard Pie-IX et de l'avenue Pierre-de-Coubertin. Dans l'axe un peu décentré du mat, derrière l'entrée du métro, un jeu de segments d'ellipses organise un espace concentrique au centre duquel un bassin abritait la sculpture. En principe, cet écran aurait dû être le point de départ de l'aventure glorieuse d'une œuvre d'art public. Il devint plutôt le témoin d'un long purgatoire qui s'acheva au début des années 2000 avec l'installation de la sculpture dans le QIM. Entre les deux moments, l'œuvre cumula les épreuves et les péripéties : dénaturée et rendue inaccessible par des transformations peu scrupuleuses, elle fut graduellement oubliée jusqu'à la polémique du déménagement. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été installée dans un endroit hautement fréquenté. Le pôle Maisonneuve, comme l'était nommé jusqu'à tout récemment ce secteur du quartier Hochelaga-Maisonneuve,

**ILLUSTRATION 2 :**

L'agrandissement du palais des congrès (photo : Guillaume St-Jean).

est une destination urbaine incontournable aux côtés du centre-ville, du Vieux-Montréal, du mont Royal, de l'Oratoire Saint-Joseph et du parc Jean-Drapeau. Dès 1991, dans les pages mêmes de cette revue, Guy R. Morin, adjoint au président de la Planification et du développement de la Régie des installations olympiques, décrivait le pôle Maisonneuve comme « un des plus importants secteurs touristiques de la métropole » (1991 : 47). La bien nommée *La Joute* n'aurait-elle pas pu jouer un rôle similaire au cœur des installations olympiques ? N'aurait-elle pas pu affirmer sa présence jusqu'à devenir un point de passage obligé ?

La question est d'autant plus pertinente qu'il y a moins d'un an étaient dévoilés les nouveaux habits du pôle Maisonneuve (Clément, 2009). Lancé dans le cadre du chantier Imaginer, réaliser Montréal 2025, le quartier de la vie — c'est son nom — profitera à partir de cette année d'un investissement qui totalisera cent quatre-vingt-neuf millions de dollars, soit le double du QIM. Initié par les Muséums nature, c'est-à-dire le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique et le Planétarium, bref « le plus grand complexe muséal de sciences naturelles du Canada » (Montréal 2025, s.d.), le projet est appelé à devenir « la première place mondiale dédiée à l'humain et à la nature » (Ville de Montréal, s.d.). Les superlatifs ne manquent pas pour décrire l'opération muséale, écologique et touristique. Au cours des prochaines années, se succéderont l'ouverture du Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal (Provencher Roy & Associés Architectes), la construction du planétarium (Cardin Ramirez Julien / Ædifica), la création d'un écosystème dédié à l'être humain au Biodôme et la transformation de l'Insectarium. Enfin, un nouvel espace interactif et évolutif reliera les quatre institutions muséales pour proposer aux visiteurs, assure-t-on, une expérience sensorielle et cognitive (Muséums nature Montréal, 2009). L'ambition est d'accroître

annuellement la fréquentation de 1,65 million de personnes en 2009 à 2,65 millions en 2017. Le gris du béton des installations olympiques se verra d'un aménagement tout neuf fondé sur la volonté des Muséums nature de proposer une réflexion sur nos modes de vie. À bien y penser, le jeu, c'est-à-dire le sujet représenté par la sculpture de Riopelle, ne serait-il pas arrimé au nouveau positionnement du quartier ?

L'œuvre, aujourd'hui déménagée, en vient presque à symboliser l'absence du thème du sport et des loisirs dans le concept développé par le quartier de la vie des Muséums nature. L'équation se fait pourtant facilement entre les deux univers. Des équipements sportifs de premières importances sont situés dans le pôle Maisonneuve. En premier lieu, bien sûr, le stade est le représentant incontesté de la 21^e olympiade. À ses côtés, la piscine olympique, l'ancien vélodrome et la résidence des athlètes (Roger D'Astous / Luc Durand) forment un paysage architectural mondialement connu. À l'ombre de ces géants de béton, le centre Pierre-Charbonneau (Paul Lambert) et l'aréna Maurice-Richard (Jean-Julien Perrault) sont en activité depuis le début des années 1960. Le premier accueille une salle omnisports tandis que le second avec une patinoire de dimension internationale abrite l'équipe canadienne de patinage de vitesse courte piste. Toujours sur le même site, le stade Saputo est depuis 2008 le domicile de l'Impact, l'équipe montréalaise de soccer. Enfin, non loin, le golf municipal ajoute, dans un autre registre, à la présence sportive dans le secteur. Pourtant, le plan dévoilé par les Muséums nature ne mise pas, à l'évidence, sur ce terrain. En effet, pas un mot pour le sport. Faudrait-il se rendre à l'évidence que, d'une part, la culture et la nature et, d'autre part, le sport et les loisirs entretiennent des rapports ambivalents dans l'univers du tourisme ? Dans ce contexte, *La Joute* ne serait-elle qu'un autre aspect oublié de la requalification du quartier ?



ILLUSTRATION 3 : Ancien emplacement de *La Joute* au pied du stade olympique (photo : Guillaume St-Jean).

Le déménagement de *La Joute* questionne également la place du legs olympique dans la conscience des Montréalais et celle des aménageurs. Véritable patrimoine pour les uns (Noppen, 1992; Vanleathem, Doucet, Mankowski et Gallant, 2007), les installations olympiques constituent le dernier monument de la grande ville moderne ambitionnée par le maire Jean Drapeau. Alors que le stade est devenu une icône reproduite sur des cartes postales envoyées dans le monde entier, il représente à lui seul la mégalomanie d'un maire trop puissant et l'exemple par excellence du dépassement des coûts dans une commande publique. Après le départ des équipes sportives qu'il hébergeait, que ce soit l'équipe de football professionnelle des Alouettes vers le stade Percival-Molson ou celle de baseball des Expos vers Washington, le déménagement de *La Joute* ne serait-il pas simplement qu'un autre épisode du feuilleton qui a débuté au lendemain des jeux? Dans ce contexte, l'absence de référence au sport et aux loisirs dans le projet du quartier de la vie le démontrerait encore éloquentement. La thématization d'un quartier peut-elle esquiver une telle présence? Bien sûr, l'image de la ville est une matière volatile qu'il est possible de manipuler.

En construisant la notoriété du QIM sur la tranchée d'une autoroute, le champ des possibilités était presque infini. L'opération est réussie. Le quartier de la vie a choisi son camp. L'implantation de l'Insectarium et la transformation du vélodrome en Biodôme sont venues appuyer, au début des années 1990, l'activité déjà ancienne du Jardin botanique, institution d'envergure internationale. La stratégie de positionnement ne ferait-elle pas finalement que réparer l'erreur qui aurait été commise par la construction d'installations permanentes pour les Jeux olympiques de 1976, alors que les critiques souhaitaient une présence moins imposante répartie dans l'ensemble de la ville (Drouin, 2005)? La création d'un nouveau quartier serait dès lors l'occasion de prendre une revanche contre l'histoire et de reconstruire l'identité du pôle Maisonneuve qui souffre depuis longtemps d'un problème d'image (Morin, 1991). Aujourd'hui déplacée, *La Joute* profite d'une deuxième vie dans le centre-ville de Montréal. Serait-il possible de croire que le stade olympique sera lui aussi un jour déménagé? ■

Note

- 1 Un concours d'idées lancé par Réalisons Montréal a récemment dévoilé les lauréats dans l'hypothèse du recouvrement de l'autoroute près du Champ-de-Mars (Réalisons Montréal, 2010).

Bibliographie

- CLÉMENT, Éric (2009) « Le Quartier de la vie bien accueilli », *La Presse*, 13 août, p. A10.
- DROUIN, Martin (2005) *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Québec : Presses de l'Université du Québec. 386 p.
- DUNTON, Nancy et Helen MALKIN (2008) *Guide de l'architecture contemporaine de Montréal*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal. 192 p.
- KEABLE, Jacques (2009) *Les folles vies de La Joute de Riopelle. Les mésaventures de l'art public*, Montréal : Lux éditeur. 254 p.
- Montréal 2025 (s.d.) « Quartier de la vie – Muséum nature », <<http://www.montreal2025.com/projet.php?id=212&lang=fr>>, consulté le 14 avril 2010.
- MORIN, Guy R. (1991) « Le nouveau Pôle Maisonneuve deviendra la masse critique touristique la plus importante de Montréal », *Téoros*, vol. 10, n° 3, p. 47-50.
- Muséums nature Montréal (2009) *Plan d'affaire, plan de vie*, <http://www.montreal2025.com/pdf/PLAN_DE_VIE___MEDIA___FR1.pdf>, consulté le 14 avril 2010.
- NOPPEN, Luc (1992) « Le stade olympique », *Continuité*, n° 53, p. 31-34.
- Quartier international de Montréal (2010) site Internet officiel, <www.qimtl.qc.ca>, consulté le 2 avril 2010.
- Réalisons Montréal (2010) site Internet officiel, <www.realisonsmontreal.com>, consulté le 2 avril 2010.
- VANLEATHEM, France; Daniel DOUCET; Sophie MANKOWSKI et Conrad GALLANT (2007) *Sur les traces du Montréal moderne et du domaine de l'Estérel au Québec*, Bruxelles : CIVA. 217 p.
- Ville de Montréal (s.d.) « Le Plan de vie des Muséums nature », <http://www.ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5517,49419573&_dad=portal&_schema=PORTAL>, consulté le 14 avril 2010.